

BAC PRO AGROÉQUIPEMENT

Objectifs :

Obtenir la capacité professionnelle. Formation et diplôme de niveau IV, le Bac Pro permet d'obtenir la capacité professionnelle indispensable pour s'installer en agriculture.

Conditions d'admission :

- 3ème générale ou technologique
- CAP des secteurs Agroéquipement, Travaux Publics ou Maintenance des Matériels (Productions Végétales ou Animales)

Enseignement général :

- Communication
- Mathématiques et Informatique
- Physique - Chimie
- Expression - Français
- Connaissance du monde contemporain
- Langue vivante : Anglais
- Éducation Physique et Sportive
- Gestion - Comptabilité
- Biologie - Écologie

Enseignement professionnel :

- Choix et Maintenance des équipements
- Conduite de Production Végétale
- Machinisme spécialisé

Poursuite d'études : BTS, CQP, CS CTETA ...

Formation en alternance :

- 3 ans de formation en alternance
- Contrôle continu (CCF + EPT)
- Suivi individualisé

Les plus de la formation :

- CACES
- Formation SST
- Certiphyto

Stages professionnels :

- Exploitations agricoles
- ETA, CUMA

Emplois visés :

- Responsable d'atelier en CUMA, ETA et Exploitation Agricole
- Conducteur en CUMA, ETA, TPM, Exploitation Agricole
- Conducteur de Matériels Automoteurs en collectivités locales

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de formation (CCF)
- Épreuves terminales (Oral)

